

« Cette innovation du P. Sirmond s'appuie sur deux lettres d'Yves de Chartres, la 236<sup>e</sup> et la 237<sup>e</sup> ; la première est adressée à *Jean, archevêque du siège primate de Lyon*, et à Daimbert, de Sens ; dans la seconde, *Jean, archevêque du siège primate de Lyon*, écrit à Daimbert.

« Sur ce double titre, dans les notes ajoutées à la dix-huitième lettre du second livre de l'abbé Geoffroi, qui se félicite, à son retour de Rome, d'avoir été reçu à Lyon par le Primat et par tout son clergé avec beaucoup d'honneur, Sirmond prétend qu'il s'agit de Jean, successeur de Hugues, et il est étonnant, ajoute-t-il, que ce pontife ait été passé jusqu'ici sous silence par ceux qui ont formé le catalogue des archevêques lyonnais : mais on ne peut plus désormais en omettre ni le nom, ni la date, grâce à ces deux lettres, certainement rédigées en l'année onze cent onze, après que l'empereur Henri V eut arraché à Pascal, prisonnier, le privilège des investitures.

« Voilà une opinion, comme vous le sentez vous-même, illustre Primat, appuyée sur un solide fondement ; rien d'étonnant que tout le monde y ait souscrit, quoique les catalogues épiscopaux, d'après l'aveu même du Père Sirmond, ne fassent mention d'aucun Jean à cette époque.

« Cependant il me semble que je n'enlèverai rien à la considération due à ce grand savant, si je sou mets sa découverte à l'examen et au jugement de votre Grandeur. Le problème n'est pas indigne de vous arrêter ; discuté avec soin il ne servira pas peu à éclaircir un point d'histoire ecclésiastique.

« Or, afin de bien préciser le débat, il s'agit uniquement de savoir quel a été le successeur de Hugues : est-ce Jean ? est-ce Joceran ? Joceran doit-il être placé après Jean ou bien Jean ne pas le précéder ?